



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Covid-19 : point de situation en Normandie

SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE

L'incidence régionale en forte hausse

Le taux d'incidence double quasiment par rapport à la semaine passée (+87,5 %), pour s'établir à 118,93 contre 63,24 lors du dernier point de situation.

Tous les départements connaissent une importante augmentation de leur incidence. L'Orne est à ce jour le département qui enregistre à la fois la croissance la plus rapide (+111,8 %) et le taux d'incidence le plus élevé (188,2). La Seine-Maritime (+102 %) et l'Eure (+87,2 %) connaissent également une hausse conséquente de leur incidence, tout comme le Calvados (+73,2 %) et la Manche (+52,4 %) dans une moindre mesure.

Normandie : +87,5 % (taux d'incidence SPF du 14/11 au 20/11 : 118,93)
Calvados : +73,2 % (taux d'incidence SPF du 14/11 au 20/11 : 102,68)
Eure : +87,2 % (taux d'incidence SPF du 14/11 au 20/11 : 119,36)
Manche : +52,4 % (taux d'incidence SPF du 14/11 au 20/11 : 95,4)
Orne : +111,8 % (taux d'incidence SPF du 14/11 au 20/11 : 188,2)
Seine-Maritime : +102 % (taux d'incidence SPF du 14/11 au 20/11 : 121,6)

Comme partout en France métropolitaine, l'épidémie de COVID-19 connaît donc une très forte accélération en Normandie.

Cette situation sanitaire est préoccupante, et doit inciter chacun à se ressaisir vis-à-vis de l'application des gestes barrières, sur lesquels on constate un relâchement préjudiciable. Les gestes barrières sont plus que jamais essentiels, **en toute occasion, notamment dans les lieux clos brassant les personnes** : port du masque, lavage des mains, limitation des interactions sociales, aération régulière des locaux. Partout dans la région, les contrôles de police et de gendarmerie sont renforcés, afin de s'assurer du respect des mesures sanitaires dans les établissements recevant du public, et en particulier dans les bars et restaurants. **Restons vigilants : face au virus, chaque geste compte.**

L'activité hospitalière liée au Covid-19 continue d'augmenter

Au 22 novembre, 389 personnes hospitalisées (contre 369 la semaine dernière) sont atteintes de la Covid-19 dont 49 en réanimation (contre 42 lors du dernier point de situation). Grâce à l'efficacité de la vaccination sur la réduction des formes graves chez les personnes vaccinées, les hospitalisations observent pour le moment une augmentation très inférieure à l'incidence. Mais elles sont orientées à la hausse, et cette situation incite à accélérer la protection des plus fragiles par le rappel vaccinal.

Avant de se rendre aux urgences, adopter le réflexe 15

Dans ce contexte de reprise épidémique et de co-circulation des virus de l'hiver et du Covid-19, et afin de limiter la surcharge des urgences par des passages inappropriés, l'ARS Normandie rappelle qu'avant de se déplacer aux urgences, il faut contacter le 15. Les médecins régulateurs sont en effet à la disposition des appelants, pour leur faire bénéficier directement d'une réponse médicale adaptée, allant du conseil à la gestion d'urgence.

Installés au sein de 6 établissements hospitaliers sur les 5 départements (CHU de Caen, CHI Eure Seine à Evreux, CH Mémemorial à Saint-Lô, CHICAM à Alençon, au CHU de Rouen et au Groupe Hospitalier du Havre), les Centres 15 assurent une écoute médicale téléphonique permanente et un rôle de régulation. A la description de la situation du patient qui souhaite se rendre aux urgences, les équipes des Centres 15, composées de médecins hospitaliers et libéraux et de Permanenciers Auxiliaires de Régulation Médicale (PARM), déterminent et déclenchent dans les délais les plus brefs la réponse la plus adaptée.

Un taux de positivité en augmentation

Entre le 14 et le 20 novembre, 112 537 personnes ont été testées dont 3 929 (2 089 la semaine précédente) ont présenté un résultat positif, ce qui dépasse dès à présent le pic constaté lors de la 4^e vague de l'été 2021. Le taux de positivité monte à 3,49 % contre 2,95 % la semaine précédente.

Dépister pour casser les chaînes de transmission

Afin de maintenir un accès facilité au dépistage pour les personnes symptomatiques ou contact à risque, les tests RT-PCR et les tests antigéniques restent pris en charge par l'Assurance maladie dans tous les cas de figures suivants :

- Personnes ayant un schéma vaccinal complet ou une contre-indication à la vaccination ;

- Personnes mineures ;
- Personnes identifiées dans le cadre du contact-tracing fait par l'Assurance maladie ;
- Populations concernées par des campagnes de dépistage collectif, organisées par l'Agence Régionale de Santé ou au sein des établissements de l'éducation nationale par exemple ;
- Personnes présentant une prescription médicale ;
- Personnes ayant un certificat de rétablissement de moins de six mois.

Dans ce contexte, l'ARS Normandie organise régulièrement des opérations flash dans les bassins de vie marqués par des taux d'incidence élevés, afin de casser au plus tôt les chaînes de transmission du virus.

VACCINATION

La Normandie mobilisée pour la vaccination

La vaccination, marquée aujourd'hui par la campagne de rappel, se poursuit à rythme soutenu en Normandie. Avec 5 503 496 injections réalisées au 21 novembre (2 720 999 primo-injections et 2 672 343 vaccinations complètes), la région affiche un taux de primo-injections de la population éligible de 91,6 % et un taux de vaccination complète supérieur au seuil de 90%, à 90,4 % (14/11 - Source ARS / croisement si-vaccin-covid/SNDS).

La campagne de vaccination à domicile des personnes de 80 ans et plus, particulièrement fragiles, lancée par les préfetures, l'Agence Régionale de Santé Normandie et l'Assurance maladie, en partenariat avec l'Union Régionale des Professions de Santé des Infirmiers, se poursuit : **chacun peut contacter le 0800 730 957 (appel gratuit) pour organiser la vaccination à domicile des personnes concernées.**

La campagne de rappel vaccinal s'amplifie

Pour maintenir leur protection vaccinale au niveau attendu, **tous les 65 ans et plus doivent bénéficier d'une dose de rappel, de même que les personnes de tous âges avec comorbidité ainsi que tous les professionnels exerçant dans le champ sanitaire et médico-social.** Suite aux annonces du Président de la République le 9 novembre, l'ensemble des acteurs est mobilisé pour l'extension du rappel aux personnes de 50 à 64 ans à partir de décembre.

320 759 rappels ont été administrés en Normandie depuis le lancement de la campagne, en nette accélération cette semaine. Il faut poursuivre cette dynamique pour que chaque personne éligible puisse être protégée.

À compter du 15 décembre, les règles relatives au « pass sanitaire » évoluent. Ainsi, à compter de cette date, les personnes de 65 ans et plus, et les personnes vaccinées avec la formule Janssen, devront avoir fait leur rappel, à partir du moment où elles y sont éligibles (soit 6 mois après leur dernière injection pour les premiers et 1 mois pour les seconds), et au terme d'un délai de 4 semaines supplémentaires maximum. **Toutes les personnes qui font leur rappel disposeront d'un nouveau QR Code, qui deviendra valide 7 jours après leur injection.**

Dans le détail, les conditions du rappel vaccinal sont les suivantes :

- 6 mois après la dernière injection du schéma initial :
 - Les résidents des EHPAD et des USLD ;
 - Les personnes de plus de 65 ans vivant à domicile ;
 - Les personnes à très haut risque de forme grave ;
 - Les personnes atteintes de comorbidité(s) ;
 - Les personnes sévèrement immunodéprimées (ces personnes peuvent recevoir le rappel à partir de 3 mois après la dernière injection, sur avis médical) ;
 - L'entourage d'une personne immunodéprimée ;
 - Les professionnels des secteurs de la santé, du médico-social, du transport sanitaire de l'aide à domicile intervenant auprès de personnes vulnérables ou pompiers.
- 4 semaines après la dernière injection du schéma initial :
 - Les personnes ayant reçu le vaccin Janssen.

Le rappel vaccinal se fait uniquement avec des vaccins à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna). Ces deux vaccins peuvent être utilisés quel que soit le vaccin utilisé dans le cadre du premier schéma vaccinal, mais le vaccin Pfizer-BioNTech est recommandé pour les personnes de moins de 30 ans.

Pour tous ces publics, **la vaccination est désormais possible auprès d'un professionnel de santé de ville quel qu'il soit, et toujours également en centre de vaccination.** A ce titre, avec 42% d'injections de rappel effectués en ville, la Normandie est la région qui vaccine le plus via les professionnels de ville.

Pour favoriser la synergie des campagnes de vaccination de rappel contre la Covid-19 et de vaccination contre la grippe et ainsi assurer un haut niveau de protection pour les populations les plus fragiles, il est possible d'injecter concomitamment le vaccin antigrippal et le vaccin contre la Covid-19.

Pour connaître les possibilités de vaccination à proximité de chez soi :

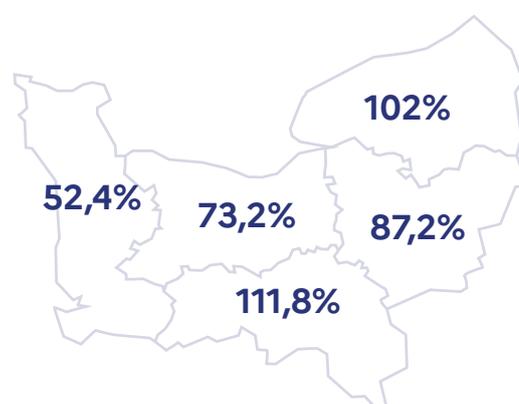
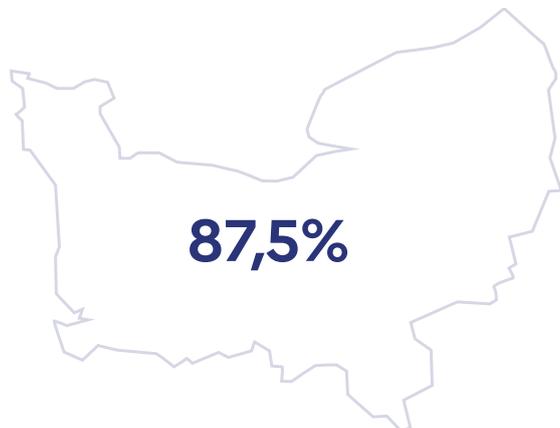
www.normandie.ars.sante.fr et www.sante.fr

CIRCULATION DU VIRUS

• Taux d'incidence - données Santé publique France

Retrouvez les données publiées par Santé publique France [en cliquant ici](#).

• Taux d'incidence - dynamique de l'épidémie (variation hebdomadaire*)



• Nombre de reproduction effectif (R0)



* Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 1,5, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

• Variants

A noter : de nouvelles modalités de suivi et de criblage, autour des mutations significatives et non plus des variants sont en cours de déploiement. Les mutations recherchées dans un premier temps seront « E484K », « 484Q » et « L452R ».

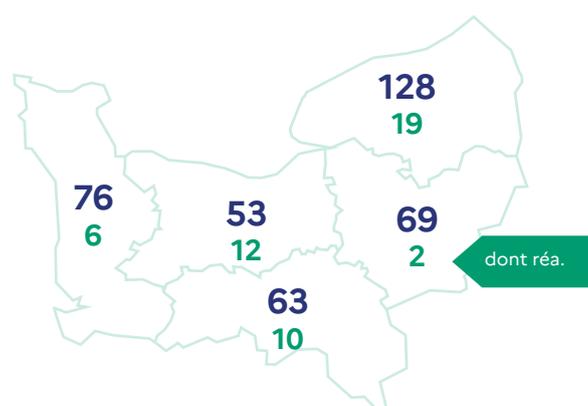
Plus d'infos sur le suivi des variants : [cliquez ici](#).

• Clusters



	Total	EHPAD	Etab. Handicap	Etab. de santé	Etab. Scolaire et universitaire	Milieu professionnel	Sphère privée	Autres
Normandie	68	5	1	9	25	11	16	1
Calvados	15	1	1	2	5	1	5	-
Eure	8	-	-	1	5	2	-	-
Manche	10	2	-	-	5	2	1	-
Orne	13	2	-	5	1	1	3	1
Seine-Maritime	22	-	-	1	9	5	7	-

ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE au 22.11.2021



• Taux d'occupation

19,3%

Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capacité initiale

19,2%

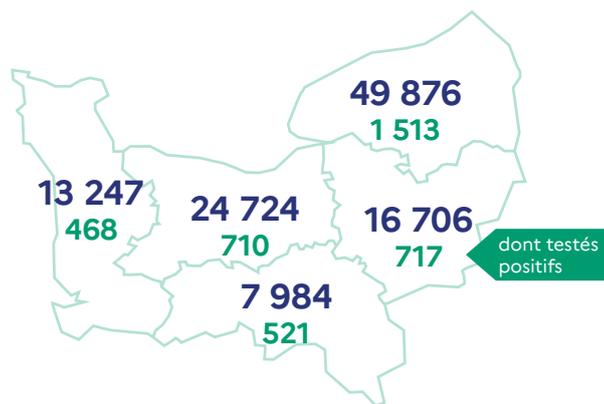
Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capacité opérationnelle

• Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 60 %, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

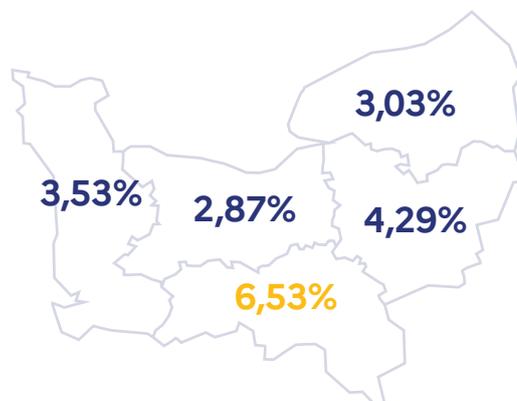
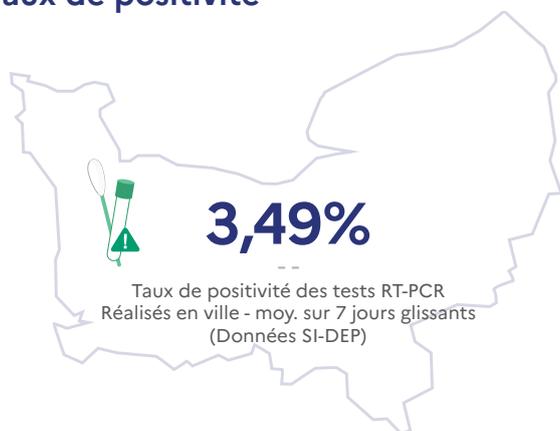
	Hospit.	dont réa.	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
Normandie	389	49	15 955	3 599
Calvados	53	12	3 016	652
Eure	69	2	2 132	526
Manche	76	6	1 662	399
Orne	63	10	1 849	371
Seine-Maritime	128	19	7 296	1 651

Depuis le début de l'épidémie, on estime à 4 540 le nombre de personnes porteuses du coronavirus COVID-19 décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD).

DÉPISTAGES (SOURCE SPF)



• Taux de positivité



Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint)

VACCINATION au 21.11.2021



2 720 999
primo injections

2 672 343
vaccinations complètes

Au 14 novembre 2021 :

source : ARS / croisement si-vaccin-covid/SNDS

90,4%
des Normands éligibles
complètement vaccinés

91,6%
des Normands éligibles
primo vaccinés